

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

*Lundi 29 juin 2026 à 18 heures 00*  
*Salle du Conseil Municipal*

|                      | PRÉSENT E S | ABSENT E S | ABSENT E S EXCUSÉ E S |
|----------------------|-------------|------------|-----------------------|
| BÉROT Sandrine       | x           |            |                       |
| CAMBUS Jean          | x           |            |                       |
| GOT Victorine        | x           |            |                       |
| MALAPRADE Christophe | x           |            |                       |
| MATIAS Dionisio      | x           |            |                       |
| RÉGNÉ Pierre         |             | x          |                       |
| SILANOS Elena        | x           |            |                       |

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil municipal du 19 mai 2026 à l'unanimité, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h05.

## ORDRE DU JOUR

1. **Délibération portant avis sur le PLU Intercommunal**
2. **Délibération devis « ATOUT-DIVERSITÉ »**
3. **Délibération portant attribution d'une subvention à l'association « l'amicale des sapeurs-pompiers » de Caudiès-de-Fenouillèdes**
4. **Délibération demande de subvention à la Fondation de France**
5. **Questions diverses (Obligations Légales de Débroussaillage, proposition à l'intention du Plan d'eau, date de la prochaine journée de participation citoyenne, rencontre Franco-Allemande de participation citoyenne, ...)**

Le quorum est atteint.

Après avoir été désignée comme secrétaire de séance, Madame Victorine GOT fait signer le bulletin de présence.

### 1. Délibération portant avis sur le PLU intercommunal

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 19 mai dernier, le Conseil municipal avait émis des réserves concernant le projet de PLUi proposé par la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes, à savoir :

- Indiquer l'ensemble des jardins vivriers
- Mise à jour des couleurs et de la légende du plan

Le Maire a contacté la responsable en charge de ce projet, qui lui a précisé que les zones des jardins manquantes, devront être stipulées dans le registre de concertation qui sera mis à la disposition des citoyens lors de l'enquête publique.

Il propose donc aux membres de Conseil de délibérer sur le projet du PLUi transmis par la CCAF.

Les membres du Conseil émettent un avis favorable sans réserve.

**Résultat du vote : 6 voix pour**

## 2. Délibération devis « ATOUT-DIVERSITÉ »

Le Maire présente aux Conseillers le nouveau devis concernant la prestation d'accompagnement pour la mise en place d'une démarche participative, proposé par Johanna REYER, ATOUT-DIVERSITÉ.

Le devis s'élève à 3000€ TTC et comprend :

- 2 réunions offertes (public et cadrage)
- 4 réunions avec le public
- 4 réunions de cadrage

Après lecture du devis, les membres du conseil approuvent à la majorité.

**Résultat du vote : 5 voix pour et 1 abstention**

## 3. Délibération portant attribution d'une subvention à l'association « l'amicale des sapeurs-pompiers » de Caudiès-de-Fenouillèdes

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'Association « l'amicale des sapeurs-pompiers » de Caudiès-de-Fenouillèdes. Après délibération, la majorité du Conseil décide de leur accorder une subvention de 200€ pour l'année 2026. Deux conseillers refusent et souhaitent que, pour les prochaines années, la demande soit plus détaillée, notamment concernant le bilan des activités et le détail du projet pour l'année sollicitée. Mme BÉROT se porte volontaire pour les aider à remplir la demande si besoin.

**Résultat du vote : 4 voix pour et 2 voix contre**

## 4. Délibération demande de subvention à la Fondation de France

Mme BÉROT informe que la Fondation de France a lancé un appel à projets pour 2026 : choix des solutions fondées sur la nature pour répondre aux risques des catastrophes naturelles.

Elle précise que la commune a répondu à cet appel en déposant une note d'intention, pour mettre en avant le projet de l'équipe municipale qui consiste à régénérer et planter des haies, plus adaptées aux contraintes climatiques. Le dossier de la commune a été retenu par le comité de présélection et devra être complété plus en détail et déposé au plus tard le 15 septembre.

Si notre candidature est retenue, cela permettra à la commune d'obtenir une aide financière de 27000€ pour mener à bien ce projet.

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité

**Résultat du vote : 6 voix pour**

## 5. Questions diverses

### ▪ Obligations Légales de Débroussaillage (O.L.D.)

Concernant les O.L.D., Mme BÉROT propose de définir le plan d'action pour répondre aux obligations légales de débroussaillage. Les référents concernés, Christophe, Sandrine et Pierre se réuniront prochainement pour le mettre en place.

### ▪ Plan d'eau

Le plan d'eau de Fosse ouvrira du 04 juillet au 31 août 2026. Un panneau concernant l'interdiction de la baignade en dehors des horaires d'ouverture sera mis en place. Les missions du maître-nageur ont également été rappelées.

L'assemblée générale prévue le 15.06.2026 n'a pas pu avoir lieu pour faute de quorum et sera reportée en septembre. Les statuts du Plan d'eau seront abordés lors de cette réunion.

- Rencontre Franco-Allemande

Un échange Franco-Allemand sur la participation citoyenne est prévu début octobre à Alénia.

La commune de Fosse a été sollicitée sur la base de sa démarche de participation citoyenne pour assister à cet échange et accueillir un groupe.

- ASSAD

L'ASSAD Fenouillèdes (Association d'aide à domicile) nous a transmis un courrier concernant le soutien et la participation au projet de mise en place d'un « Centre de ressources territorial, bien vivre à domicile en pays d'Agly-Fenouillèdes » porté par le Service Autonomie à Domicile, l'ASSAD Fenouillèdes et l'EHPAD Pierre LAROQUE.

L'association sollicite les communes afin qu'elles deviennent, en cas de sélection du dossier, associées en tant que partenaires.

Les membres du Conseil autorisent le Maire à engager la commune dans ce projet.

- Eau

La fuite détectée sur le réseau d'eau potable le 15 juin 2026 nécessite une communication, afin d'informer les habitants sur l'avancée des recherches.

Les informations seront transmises via Whatsapp et Panneau Pocket

**L'ordre du jour étant épuisé, la fin du conseil municipal a été actée à 20h15.**

